

Club d'escalade GRIMPE EN TÊTE

Fiche d'inscription 2022-2023

(Un bulletin par famille)

1. Personnes à inscrire

Nom	Prénom	Sexe (H/F)	Date naissance

2. Coordonnées

Adresse :	Code postal :
Ville :	Tél. :
Email : lisible SVP	Tél. parents : (si enfant sans téléphone)

3. Assurances

Accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance FFME

Nous déclarons avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information ci-dessous :

<HTTPS://WWW.FFME.FR/WP-CONTENT/UPLOADS/2021/06/PACK-REG32501-V0421-BD.PDF>

3.1. L'assurance « BASE » est déjà incluse dans le coût de l'inscription

Souscrire à l'assurance Base+ (3 € de plus) **OU** Base++ (10 € de plus)

(se référer à la notice d'assurance en lien ci-dessus)

Et éventuellement :

Option ski de piste + 5 € Option slackline + 5 € Option Trail + 10 € Option VTT + 30 €

3.2. Souscrire des garanties individuelles complémentaires renforçant les garanties **Base** du contrat (indemnités journalières) :

Option IJ1 + 18€ - Option IJ2 + 30€ - Option IJ3 + 35€

4. Autorisations

4.1. En cas d'accident nécessitant des soins ou une intervention médicale urgente

J'autorise / Je n'autorise pas l'Association Grimpe en tête à transporter ou faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche afin que ces soins lui soient administrés.

4.2. Règlement intérieur

Nous déclarons avoir pris connaissance et **accepter le règlement intérieur** de GRIMPE EN TÊTE ci-dessous, qui définit notamment les INDISPENSABLES OBLIGATIONS SPORTIVES ET ASSOCIATIVES, ainsi que les CONDITIONS D'ACCÈS à la SAE (Structure Artificielle d'Escalade).
<http://www.grimpeentete.com/reglementInterieur-grimpeEnTete-2020.pdf>

4.3. Droit à l'image

J'autorise / Je n'autorise pas la publication, sur le site Internet, le compte Instagram, ou la page Facebook de GRIMPE EN TÊTE, de photos nous représentant, qui pourraient être prises au cours des différentes activités (compétitions, sorties Fontainebleau, salles voisines, falaise...) de l'association. Nous nous engageons à signaler aux responsables de GRIMPE EN TÊTE toute erreur sur ce point.

4.4. Cours enfants

Voulez-vous porter à notre connaissance toute information nécessitant un accompagnement adapté à votre enfant pour la pratique de l'escalade ?

.....
.....

5. Cotisations

Adulte nouveau membre (non Charentonnais)	230 euros X	=	€
Adulte ancien membre (ou Charentonnais)	200 euros X	=	€
École d'escalade (né entre 2005 et 2016)	210 euros X	=	€
Amis du club*	80 euros X	=	€
Options d'assurance le cas échéant		=	€
	TOTAL	=	€

Fait à le Signature :

*Ancien membre qui compte rester au club malgré son éloignement (Déménagement, travail, études, salarié)

6. Pièces à fournir avant la première séance

(Début des cours semaine du 12 septembre)

- 1 photo par membre (sauf si ancien membre)
- Ce bulletin d'inscription rempli, daté et signé
- Le règlement de la cotisation (**Virement de préférence** ou chèque à l'ordre de Grimpe en Tête)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de la FFME

[HTTPS://WWW.MONTAGNE-ESCALADE.COM/SITE/BO/DOCUMENTS/CERTIFICAT-MEDICAL-TYPE.PDF](https://www.montagne-escalade.com/site/BO/DOCUMENTS/CERTIFICAT-MEDICAL-TYPE.PDF)

ANCIEN MEMBRE UNIQUEMENT : le questionnaire santé rempli, nommé et signé (si certificat fourni en 2021 ou 2022) :

ADULTE : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf

JEUNE : <https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/questionnaire-sante-jeune.pdf>

Paiement : € espèces vir chq n° ET n° Banque :